



le Mag'
VAUJOURS

**Zoom sur
LE DEVOIR DE MÉMOIRE**

Sujets

TÉLÉTHON 2020

PLAN GRAND FROID

FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS

LA POLICE INTERCOMMUNALE ÉQUIPÉE DE CAMÉRAS PORTÉES



Reposez-vous sur la plaque Habito® de Placo®, la plus résistante du marché.

Afin d'installer durablement le confort chez vous, nous avons conçu **Habito®**, la première plaque de plâtre qui permet d'accrocher des objets très lourds sans renfort.

Fixer un écran plat au mur devient un jeu d'enfant.

Habito® ? C'est tout simplement la plaque la plus solide du marché.

Ça simplifie le choix.

Rendez-vous sur Placo.fr



Dominique BAILLY
Maire de Vaujours

« **Je tiens à rendre un hommage particulier à Madame Marie-Thérèse GARNIER** »



Vaujours le Mag'
N° 63 trimestriel

Directeur de la publication :

Dominique BAILLY

Réalisation : Aurélie GROGNET
et Soazic GELY

Crédits photos : ville de Vaujours
et illustrations libres de droits

Imprimerie : Grafik Plus

Tirage : 4000 exemplaires

Régie publicitaire : CMP



Chères Valjoviennes, chers Valjoviens, cher(e)s ami(e)s,

L'année 2020, si particulière, s'achève. Elle aura été celle de tous les dangers sur fond de crise sanitaire et économique majeure. Le monde moderne n'a jamais subi une telle situation, paralysant nos continents, mettant à l'arrêt une partie de l'économie mondiale, provoquant des millions de morts et nous tenant éloignés, les uns des autres. Localement, j'ai tenté avec mon équipe d'être à la hauteur de l'évènement en essayant de protéger nos concitoyens et en apportant une assistance accrue aux plus vulnérables d'entre nous. Ainsi, nous avons offert aux Valjoviennes et aux Valjoviens des masques, au sein des habitations et dans les écoles de notre commune. Nous avons contacté téléphoniquement et rendu des visites de réconfort aux personnes dans le besoin. Je profite de l'occasion pour remercier les personnels soignants, les forces de sécurité intérieure, l'ensemble des bénévoles des associations et toutes celles et ceux qui ont contribué à maintenir notre pays à « flot » durant cette période difficile. Je sais combien les restrictions ont été très compliquées pour nous tous. Cependant, nous avons su collectivement faire preuve de responsabilité en respectant les contraintes. 2020 a été également l'année de la requalification de notre centre-ville pour le rendre plus vivant et agréable.

En cette fin d'année 2020, je tiens à rendre un hommage particulier à Madame Marie-Thérèse GARNIER, décédée le 7 décembre. Elle a été Maire-adjointe de 1995 à 2001, puis conseillère municipale de 2014 à 2020. hormis son engagement auprès des Valjoviens, Madame GARNIER a marqué la ville de son emprunte avec le projet « Vaujours, commune des étoiles ».

L'année 2021 sera, je l'espère, l'année de tous les espoirs. L'année durant laquelle nous pourrons vivre normalement grâce au progrès de la science. Celle où nous pourrons prendre nos proches dans nos bras et retrouver nos familles et nos amis de manière conviviale. Par ailleurs, elle sera aussi l'année durant laquelle nous pourrons, après plusieurs mois d'incertitudes, tracer enfin des perspectives d'avenir. D'ici là, je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année. Prenez-soin de vous et de vos proches.

Bien à vous
Dominique Bailly



Téléthon 2020



Devoir de mémoire



Appel à candidature
du Conseil des Sages

SANTÉ

TOUS, MOBILISÉS CONTRE LA COVID-19

Le 18 novembre, la municipalité de Vaujours a organisé une journée de dépistage de la Covid-19. Vaujours le Mag' vous présente un retour de cette action et fait le point sur la situation sanitaire.

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19, la municipalité de Vaujours a organisé en partenariat avec la Région Île-de-France, l'ARS et la Croix-Rouge française une journée de dépistage de la Covid-19, le mercredi 18 novembre 2020 sur le parking de la Maison du Temps Libre. Un accès simple et la gratuité aux tests PCR (prélèvement nasopharyngé) étaient proposés, avec ou sans ordonnance. Au total, 133 personnes se sont présentées pour réaliser le test. Dominique BAILLY, Maire de Vaujours et Vice-président de Grand Paris Grand Est, et son équipe municipale ont d'ailleurs donné l'exemple en se faisant dépister.



Dépistage de la Covid-19 à Vaujours le 18 novembre 2020

POINT SUR LA SITUATION RELATIVE À LA CRISE SANITAIRE

Le mardi 24 novembre 2020, le Président de la République a annoncé une stratégie d'allègement des mesures de confinement en trois phases :

- Depuis le 28 novembre 2020 : assouplissement des restrictions (déplacements autorisés dans un rayon de 20 kilomètres, pour une durée maximale de 3 heures sous condition d'être muni d'une attestation de déplacement, ouverture des petits commerces et des structures telles que les bibliothèques...)

- Dès le 15 décembre 2020 : la fin du confinement est envisagée avec la

mise en place d'un couvre-feu de 21h à 7h du matin, exception faite des réveillons des 24 et 31 décembre, sous réserve que le seuil de 5000 nouveaux cas de contamination par jour ne soit pas dépassé.

- À partir du 20 janvier : si les conditions le permettent, réouverture de nouveaux établissements tels que les restaurants ou encore les salles de sport, et reprise des cours en présentiel pour les lycées, ainsi que pour les universités 15 jours plus tard.

La situation sanitaire est évaluée tous les 15 jours par le Gouvernement pour décider d'éventuelles nouvelles mesures pour prévenir tout nouvel emballement de la propagation de la

Covid-19.

Les services municipaux continuent de s'adapter à la situation. Pour rappel, l'accueil du public a lieu du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h. La mairie est fermée les samedis. Des services accueillent le public, uniquement certains jours. Avant tout déplacement, il est donc préférable de s'assurer par téléphone, au 01 48 61 96 75, de leur ouverture.

Enfin, la municipalité vous invite à suivre l'actualité de la crise sanitaire en vous connectant régulièrement sur le site du Gouvernement.

INFO +
www.gouvernement.fr
www.vaujours.fr

SOLIDARITÉ

TÉLÉTHON 2020, AUTREMENT MAIS SÛREMENT!

La crise sanitaire bouleverse l'organisation du Téléthon, mais la mobilisation continue. La ville de Vaujours appelle les Valjoviens à faire leurs dons via le site Internet de l'AFM.

Du fait du contexte sanitaire, il n'y aura pas d'événements festifs cette année pour mobiliser et recueillir des fonds, mais l'appel aux dons demeure.

La municipalité espère que les fonds recueillis seront à la hauteur des précédentes années et que la générosité se manifesterait davantage pour soutenir et encourager la recherche et redonner espoir aux malades et à leurs familles.

Vous pouvez faire vos dons sur <https://soutenir.afm-telethon.fr/vaujourstelethon.2020> jusqu'au 20 décembre 2020 ou bien en utilisant une des méthodes décrites sur le site de l'AFM (afm-telethon.fr).

Sachez qu'un don à un organisme d'intérêt général de 10 € coûte réellement 3,40 € après la réduction d'impôt de 66% à laquelle il ouvre droit.



**LA VILLE DE VAUJOURS
SE MOBILISE
POUR LE TÉLÉTHON**

**FAITES VOS DONS DIRECTEMENT SUR
[HTTPS://SOUTENIR.AFM-TELETHON.FR/VAUJOURSTELETHON.2020](https://soutenir.afm-telethon.fr/vaujourstelethon.2020)**

*Jusqu'au
20 décembre*

BON À SAVOIR...

RECHERCHE FAMILLES D'ACCUEIL

Le service de psychiatrie adulte du centre hospitalier Robert Ballanger d'Aulnay-sous-Bois, recrute des familles d'accueil domiciliées dans un rayon de 50 kilomètres pour des patients stabilisés. Contactez l'Unité Thérapeutique d'Accueil Familial Adulte (U.T.A.F.A.) pour plus de renseignements de 9h à 16h30 du lundi au vendredi au 01 49 36 74 67.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Du 3 décembre au 11 janvier, la ville est éclairée dès la tombée du jour, par les illuminations de Noël. 22 traversées de rues, 32 motifs sur candélabres, 60 rideaux lumineux et 3 motifs en volumes (devant la mairie, au square Alexandre Boucher et allée Court Saint-Étienne) ornent Vaujours. Le grand cèdre, la paroisse Saint Nicolas, la Maison du Temps

Libre et le complexe sportif sont également parés de décorations. Les illuminations, toutes à LED, sont recyclées et recyclables à 100%.





PRÉVENTION

FACE AU FROID

Chaque année des centaines de personnes sont victimes du froid, directement ou indirectement.

Tous les ans, à l'approche de l'hiver, la ville met en place un dispositif de prévention «Grand froid» pour venir en aide aux personnes âgées de plus de 60 ans, inscrites sur les registres nominatifs du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Dans les périodes de froid, de novembre à mars, chacun doit adapter son comportement, ses habitudes vestimentaires, son mode de chauffage et continuer d'être attentif aux autres. Le Plan Grand froid est un dispositif interministériel activé par la préfecture en cas d'hiver rigoureux. On parle d'épisode de grand froid lorsque pendant plus de deux jours, les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières dans une région donnée. Le froid peut être à l'origine de risques graves pour la santé : hypothermie, gelures, problèmes cardio-

vasculaires, chutes... Certains de ces effets peuvent être insidieux et passer inaperçus. C'est pourquoi il convient d'adopter les bons réflexes :

- évitez de vous déplacer, surtout le soir ;
- ne faites pas trop d'efforts physiques et d'activités à l'extérieur ;
- limitez la consommation d'alcool car l'ébriété fait disparaître les signaux d'alerte liés au froid ;
- nourrissez-vous correctement ;
- maintenez la température de votre domicile à au moins 19°C ;
- ne faites pas fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- vérifiez vos installations de chauffage et de production d'eau chaude pour éviter une intoxication au monoxyde de carbone ;
- prévoyez de l'eau et des produits alimentaires ne nécessitant pas de

cuisson (en cas de gel des canalisations ou de coupure d'électricité) ;

- vérifiez vos stocks de médicaments.

En cas de gelures ou d'hypothermie, appelez immédiatement les secours en composant le 15 ou le 112.

SOLIDARITÉ GRAND FROID

Si vous connaissez une personne âgée et/ou isolée, pensez à prendre de ses nouvelles et recommandez-lui de s'inscrire sur le registre «Grand Froid», en se rapprochant du CCAS.

**INFO +
CCAS**

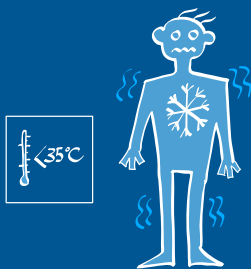
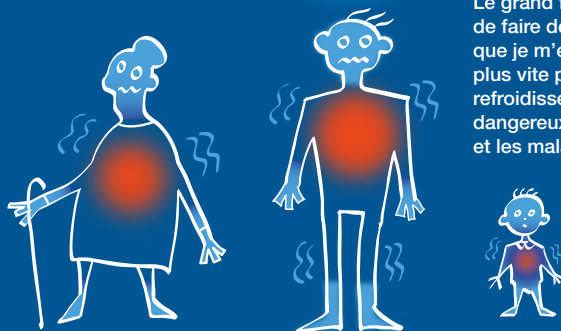
01 48 61 77 45 / 48



En période de grand froid

GRAND FROID • COMPRENDRE & AGIR

Le grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.



Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35°C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.



Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.



Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.



- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.



- Je limite les efforts physiques, comme courir.
- Si j'utilise ma voiture, je prends de l'eau, une couverture et un téléphone chargé, et je me renseigne sur la météo.

Je suis encore plus attentif avec les enfants et les personnes âgées, qui ne disent pas quand ils ont froid.



Je chauffe mon logement sans le surchauffer et en m'assurant de sa bonne ventilation.



BMACORP/ATE © Alexis / C. Maréchal



Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le « 115 »

Pour plus d'informations :

www.meteo.fr ou 32 50 (0,34€/minute) • www.bison-fute.equipement.gouv.fr • www.sante.gouv.fr • www.invs.sante.fr



DEVOIR DE MÉMOIRE

ILS NE TOMBERONT PAS DANS L'OUBLI

La responsabilité du souvenir est aussi bien collective qu'individuelle. Les cérémonies pour le devoir de mémoire rappellent les drames du passé et incitent à préserver notre avenir.

Le devoir de mémoire est l'obligation morale de se souvenir d'un événement historique tragique, en reconnaissant les souffrances de ceux qui en ont été victimes, afin de prévenir la reproduction des mêmes crimes. Ce concept, né après la Seconde Guerre mondiale, s'est élargi à d'autres épisodes tragiques de l'histoire. À l'époque, l'idée sous-jacente était que les rescapés avaient un impératif moral de mémoire. Aujourd'hui, alors que les années passent, il est important de se souvenir que d'autres générations ont vécu la guerre et ses atrocités. Il est de notre responsabilité que ce devoir lui-même ne tombe pas dans l'oubli. Participer aux commémorations est l'occasion de le faire de façon solennelle, en présence de personnes engagées et d'anciens combattants. Que la jeunesse honore ce devoir est un bel hommage à nos aînés.



Cimetière de Vaujours

L'ARMÉE FRANÇAISE ET SON ENGAGEMENT

L'Armée française, chargée de la défense de la population, du territoire et des intérêts nationaux, représente 206 317 militaires faisant partie des troupes régulières. Ces femmes et ces hommes risquent leur vie chaque jour pour la sécurité de tous.

La Défense joue un rôle d'intégrateur social, notamment au profit des jeunes les moins qualifiés.

Dans le secteur de la Défense, chacun peut avoir accès à une formation et à un métier offrant des perspectives professionnelles valorisantes, en tant que militaire ou civil. Le ministère des Armées et la gendarmerie nationale (sous statut militaire) recrutent des jeunes à tous les niveaux qu'ils soient non diplômés ou titulaires de Master et proposent d'obtenir un premier contrat militaire et/ou de faire carrière.

Envie d'une expérience militaire ?

Proposées toute l'année par les trois armées, les périodes militaires offrent aux jeunes de 16 à 30 ans une première expérience militaire. En effectuant un séjour d'une à quatre semaines au sein d'une unité militaire, les volontaires découvrent la vie en collectivité, la cohésion et le dépassement de soi. Ces expériences permettent de découvrir ce qu'est l'esprit de défense.

Zoom sur deux conseillers municipaux engagés pour le devoir de mémoire.



Guy ISDANT

Guy ISDANT

Conseiller municipal délégué aux anciens combattants et commémorations, Guy ISDANT est également Président de l'Association des Anciens Combattants Prisonniers de guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (A.C.P.G/C.A.T.M.) qui compte 47 adhérents et 13 bénévoles, appelés « sympathisants ». En dépit du temps qui passe, l'association souhaite s'agrandir et porter des projets comme la sensibilisation de la jeunesse à leur engagement. Âgé de 82 ans, il a encouragé l'investiture de Monsieur Jean-Noël TÉTARD au niveau départemental.

Jean-Noël TÉTARD

Conseiller municipal, Monsieur Jean-Noël TÉTARD est vice-président de l'Association des Anciens Combattants de la ville de Vaujours, Porte-drapeau, membre de l'Association Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire et nouvellement, Secrétaire général du Comité Directeur Départemental de l'Association des Combattants et Prisonniers de Guerre de Seine-Saint-Denis. Cette dernière fonction l'établit comme interlocuteur et représentant des anciens combattants ainsi que des soldats en opérations extérieures originaires du département ou de leurs veuves. Jean-Noël TÉTARD représentera le département ainsi que la ville de Vaujours lors des cérémonies officielles et participera au ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe. Valjovien depuis sa petite enfance, fils et petit-fils de Sapeurs-Pompiers de Paris, Jean-Noël TÉTARD, après une formation professionnelle de



Jean-Noël TÉTARD

chaudronnier, se porte engagé volontaire à 18 ans en demandant son incorporation à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris. À l'issue de son incorporation militaire de 3 ans et après examen, il est admis et exerce en tant que Sapeur-Pompier professionnel et agent territorial communal, puis départemental, dans les Yvelines, en faisant valoir ses compétences et connaissances en métallurgie. En une

carrière militaire de 3 ans et une carrière paramilitaire de 39 ans, il évolue de Sapeur à Caporal, puis Caporal-chef, Sous-officier à la direction logistique et technique de Trappes, Sergent-chef, et enfin Adjudant. Depuis son incorporation à 18 ans et jusqu'à aujourd'hui, Jean-Noël TÉTARD a participé, comme tout militaire, aux défilés, prises d'armes et cérémonies.

SCOLAIRE

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE POUR LA RENTRÉE 2021-2022

La rentrée des enfants à l'école maternelle se prépare en amont. Les parents d'enfants nés en 2018 doivent inscrire leur(s) enfant(s) auprès du service scolaire du 11 janvier 2021 au 15 mars 2021.



Les inscriptions se feront soit par mail à scolaire@ville-vaujours.fr, soit par courrier postal. Par mail, toutes les pièces à fournir devront être jointes au courriel en format PDF. Par courrier, les copies des pièces à fournir devront être déposées dans la boîte aux lettres de l'Annexe de l'Hôtel de Ville – 24, rue Alexandre Boucher, à l'attention du service scolaire.

Les copies des pièces listées ci-après sont à joindre obligatoirement :

- Pièce d'identité d'un des deux parents (recto verso).
- Livret de famille tenu à jour ou un acte de naissance de moins de trois mois (pages parent(s) et enfant(s) pour le livret de famille).
- En cas de séparation, le jugement de divorce ou tout document justifiant de la séparation.
- Carnet de santé de l'enfant (partie vaccinations obligatoires). Les nom, prénom et date de naissance de l'enfant doivent figurer en haut de chaque page du carnet de santé.
- Justificatif de domicile de moins de 2 mois (facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone ou de fournisseur d'accès internet) – pas de quittance de loyer.
- Dernier bulletin de salaire de chacun des parents ou à défaut attestation d'inscription à pôle emploi.
- Avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 pour chaque parent.

- Dernière attestation de paiement et de quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales.
- Relevé d'identité bancaire.

Vous devez également indiquer sur papier libre pour les dossiers transmis dans la boîte aux lettres ou dans le corps du courriel pour les dossiers transmis par mail :

- Votre situation familiale (célibataire, marié...)
- Vos coordonnées téléphoniques : portables, domicile et professionnelles (pour chaque parent).
- Votre adresse mail (en majuscules) : personnelle et professionnelle (pour chaque parent).

Tout dossier incomplet ou non conforme ne pourra donner suite à une inscription et sera retourné à la famille. Le service scolaire se réserve le droit de demander à la famille tout document original si les copies adressées n'étaient pas lisibles.

INFO +
scolaire@ville-vaujours.fr

BON À SAVOIR

DEUX CLASSES SUPPLÉMENTAIRES

L'école élémentaire Paul Bert ainsi que l'école maternelle les Marlières ont bénéficié de l'ouverture de deux classes par l'Éducation Nationale à la rentrée 2020.

CONCOURS DE DESSIN

Le concours du dessin le plus effrayant organisé par le service jeunesse de la commune, pour Halloween, a inspiré les enfants et adolescents de la ville. 97 artistes en herbe de 3 à 25 ans ont participé. Un jury s'est rassemblé le 7 décembre. La remise des récompenses les jeunes talents, par catégorie d'âge (3-6 ans, 7-11 ans, 12-17 ans et 18-25 ans), aura lieu le 17 décembre.



LES VACANCES APPRENANTES À VAUJOURS

L'opération « école ouverte » a été lancée durant les vacances scolaires de la Toussaint pour les élèves des deux écoles élémentaires de Vaujours.

Face aux répercussions scolaires et sociales de la période de confinement, l'Éducation nationale a engagé un vaste plan permettant d'accueillir les élèves, afin de leur proposer un programme de renforcement scolaire notamment dans l'acquisition des savoirs fondamentaux. En partenariat avec l'Éducation nationale dans le cadre de la mise en place de ce dispositif « école ouverte », la ville de Vaujours a mis à disposition, au cours des vacances de la Toussaint, 3 classes à l'école Jules Ferry pour accueillir les élèves des deux écoles élémentaires. La participation à cet accueil s'est basée sur le volontariat des familles.

Des activités éducatives encadrées par des professeurs des écoles se sont déroulées durant les vacances de la Toussaint, de 8 h 30 à 11 h 30. Avec la collaboration du service jeunesse, les enfants qui souhaitaient rejoindre les centres de loisirs (dit Accueils Collectifs des Mineurs, ACM) après ces matinées de renforcement scolaire, ont pu être pris en charge par les animateurs et conduits sur chaque centre pour déjeuner et participer aux activités ludiques de l'après-midi.

INFO +
Service scolaire
scolaire@ville-vaujours.fr



AIDE AUX PRESTATIONS EXTRASCOLAIRES

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) peut aider les familles en difficulté face aux frais des activités extrascolaires, sous conditions de ressources.

Le CCAS de la ville peut apporter une assistance aux Valjozien(ne)s qui se retrouvent en difficulté pour le paiement des prestations extrascolaires, non soumises au quotient familial (restauration et étude). Cette aide est soumise à un barème qui prend en compte le montant de vos ressources (salaires, prestations de la CAF, pensions...), de votre loyer ou crédit (hors charges), de vos impôts (habitation, fonciers, revenus), et du nombre de personnes qui composent votre foyer. Pour évaluer votre éligibilité, il est possible de réaliser le calcul suivant: (Ressources précitées – Charges précitées)/par le nombre de personnes = reste à vivre. Si le reste à vivre est inférieur à 474 €,

vos dossier est recevable. Pour solliciter l'étude de votre demande, il est nécessaire de constituer un dossier administratif. La liste des documents est à retirer au CCAS de Vaujours. À réception de l'ensemble des éléments, un rendez-vous est organisé avec la directrice du CCAS. Si votre demande est recevable, elle est ensuite présentée, anonymement, en Conseil d'Administration pour délibération. Déposez votre dossier au plus tard, le 31 décembre 2020, pour une étude de vos droits pour le premier trimestre 2021.

INFO +
01 48 61 77 45 /48



SOCIAL

CARTE IMAGINE R POUR LES JUNIORS

Nouveau : les jeunes de moins de 11 ans peuvent désormais bénéficier d'un forfait de transport à prix réduit.

Les enfants de moins de 11 ans au 31 décembre 2020 peuvent désormais bénéficier d'un forfait Imagine R Junior, couvrant les zones 1 à 5, au tarif avantageux de 24 euros par an, frais de dossier inclus. Aucune subvention départementale et/ou sociale ne peut être appliquée et aucun financement par un tiers payant n'est possible. Pour l'année scolaire 2020/2021, vous pouvez souscrire au forfait imagine R Junior jusqu'au 30 avril 2021. Un justificatif d'identité sera à télécharger. Par ailleurs, depuis le 1^{er} septembre 2020, les détenteurs d'une carte Scol'R Junior pour l'année scolaire 2020/2021 peuvent souscrire gratuitement un forfait Imagine R toutes zones et bénéficier d'un rem-

boursement d'Île-de-France Mobilités couvrant la totalité du tarif du forfait Imagine R Junior et de ses frais de dossier. Voir les modalités d'inscription et de remboursement sur le site Île-de-France Mobilité.

INFO +
www.iledefrance-mobilites.fr



ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ

Il existe des permanences d'accès aux soins de santé pour les personnes sans couverture sociale, démunies ou en rupture de droits.

Les permanences d'accès aux soins de santé (PASS) sont des dispositifs d'accueil inconditionnel auxquels peuvent s'adresser toutes les personnes démunies, en difficulté d'accès au système de soins de santé. Elles assurent à titre gratuit une prise en charge médicale et sociale, ainsi qu'un accès aux médicaments et aux examens complémentaires, pour les patients qui ne disposent d'aucune couverture sociale ou, dans certains cas, d'une couverture sociale partielle mais sans ressources suffisantes. À proximité, les hôpitaux d'Aulnay-sous-Bois (01 49 36 70 66) et Montfermeil (01 41 70

85 81) assurent ces permanences. Il convient de prendre rendez-vous par téléphone au préalable.



ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Renouvelez vos vœux à votre cher(e) et tendre et célébrez officiellement des décennies d'union.



Comme à l'accoutumée, la cérémonie des noces d'or, de Diamant et de Platine (respectivement 50 ans,

60 ans et 70 ans de mariage) sera célébrée à l'Hôtel de ville en salle des mariages en juin 2021. Les personnes désireuses d'y participer sont invitées à déposer leur dossier au CCAS avant le vendredi 26 mars 2021, en mairie annexe.

INFO +
01 48 61 77 45

SOLIGUIDE

Le site et l'application Soliguide recensent les services d'action sociale à proximité de chez vous.

Soliguide, de l'association Solinum, oeuvrant contre l'exclusion, rassemble tous les services, initiatives et ressources utiles aux personnes en difficulté. Le site internet ainsi que l'application à télécharger recensent et géolocalisent les lieux ressources par catégorie : hygiène et bien-être, alimentation, accueil, conseil, santé, formation et emploi, activités, technologie et matériel, etc.

INFO +
www.soliguide.fr

LE CONSEIL DES SAGES RECRUTE DES MEMBRES

Vous avez plus de 55 ans, êtes en retraite, en pré-retraite, sans activité professionnelle, et domicilié(e) à Vaujours, cet appel à candidature peut vous intéresser.

Le Conseil renouvelle ses Sages. Cette instance démocratique, consultative et participative est instaurée depuis plus de dix ans sur la commune. Les bénévoles y œuvrent pour l'intérêt général, dans 4 commissions : Sécurité, Santé, Voirie et son environnement, Inter-génération et voyages.

La vie de notre commune vous intéresse et vous souhaitez vous y investir ? Vous avez des idées et êtes plein de sagesse ? Vous souhaitez impulser et participer au développement de projets municipaux ? Si oui, pensez à rejoindre le Conseil des Sages. Pour cela, il vous suffit d'adresser votre candidature par courrier à l'attention de M. le Président du Conseil des Sages, au Secteur Inter-génération du CCAS avant le 15 janvier 2021.

INFO +
01 48 61 77 45



POURQUOI S'INSCRIRE AU CCAS ?

Vous venez ou vous allez avoir 60 ans ? Vous êtes invité(e) à vous inscrire au Centre Communal d'Action Sociale pour bénéficier de services.

L'inscription au fichier des seniors de la ville, tenu par le CCAS, permet de recevoir le programme des activités seniors, de participer aux activités, aux ateliers, aux animations et aux déjeuners ainsi que d'être convié(e) au repas et goûter des seniors ainsi qu'à bénéficier du colis festif de Noël.

INFO +
01 48 61 77 45



SÉCURITÉ

VOLS PAR RUSE ET FAUSSE QUALITÉ : APPEL À LA PRUDENCE

Faux nom, fausse qualité, manœuvres frauduleuses... L'escroquerie consiste à tromper dans le but de se faire remettre un bien ou de l'argent. Elle fait de nombreuses victimes. Soyez prudents.

La municipalité, le Centre Communal d'Action Sociale et la Police municipale alertent sur les fraudes à la fausse qualité. De faux policiers, faux agents EDF, faux employés de mairie ou faux artisans peuvent se présenter chez vous pour tenter de vous escroquer. La vente de calendriers, la vérification des installations électriques ou des canalisations de votre domicile sont des motifs fréquemment avancés. Ces démarcheurs malintentionnés peuvent être particulièrement préparés et ont parfois des uniformes et des cartes professionnelles factices. Leurs manœuvres ont pour objectif d'extorquer de l'argent ou des biens par tromperie ou de les subtiliser.

Afin de vous protéger, adoptez quelques réflexes :

- Ne laissez entrer aucun inconnu chez vous (y compris les artisans non sollicités...).
- Utilisez un entrebâilleur ou un œil-leton pour parler à un inconnu qui frappe à la porte.
- Demandez la carte professionnelle de la personne qui prétend vouloir intervenir chez vous (ou des professionnels passant pour les étrennes).
- Vérifiez qu'une intervention est bien prévue. Appelez par exemple EDF afin de vérifier si une intervention est bien programmée sur le réseau électrique (vérifiez vous-même le numéro de téléphone du prestataire afin de vous assurer que l'interlocuteur fait bien partie du personnel de la structure).



- N'indiquez pas sur votre boîte aux lettres que vous êtes veuve ou veuf ou toute autre indication laissant penser que vous vivez seul(e).
- Ne conservez pas trop d'argent liquide ou d'objets de valeur chez vous.
- Ne signez jamais un document sans certitude sur son origine (vérifiez auprès de l'administration émettrice en cas de doute).
- En cas de doute, appelez la police intercommunale au 01 48 61 00 43 ou la police nationale au « 17 ». Vous pouvez aussi composer le « 112 » sur votre mobile.

Enfin, il convient de savoir que toute entreprise démarchant sur le domaine

public doit avoir en sa possession une autorisation tamponnée et signée de la mairie à présenter.

Les personnes âgées sont les premières victimes de ces procédés malhonnêtes. Aussi, le CCAS, en collaboration avec la police municipale, organisera des visites - en bas de porte - chez les seniors les plus âgés connus du service municipal. Aucun agent de la mairie ne demandera à entrer au domicile. Cette rencontre aura pour objectif de sensibiliser nos aînés à la fraude à la fausse qualité pour qu'elle soit évitée.

**INFO +
CCAS**

01 48 61 77 45

SÉCURITÉ

LA POLICE INTERCOMMUNALE ÉQUIPÉE DE CAMÉRAS PORTÉES

Les policiers municipaux bénéficient désormais de caméras-piétons, un équipement préventif et dissuasif.

Dorénavant chaque patrouille est dotée d'une caméra-piéton permettant un meilleur service à la population et une meilleure protection des agents. La police intercommunale réalise une centaine d'interpellations en flagrant délit annuellement. Elle intervient également quotidiennement pour des résolutions de conflits de voisinages, d'automobilistes ou des nuisances sonores. Bien qu'aucune interpellation n'ait jamais fait l'objet de contestation, les villes de Vaujours et Coubron ont choisi d'équiper leur police intercommunale de cet outil technologique. En effet, les retours d'expérimentation sont très positifs. Par leur simple présence, les caméras-piétons désamorçeraient les situations conflictuelles et responsabiliseraient les différents acteurs. C'est dans la boîte !



Photo d'un agent de police intercommunale de Vaujours et Coubron, muni d'une caméra portée

ENVIRONNEMENT

ENTRETIENEZ VOTRE VÉGÉTATION

La végétation privée ne doit pas déborder sur la voie publique.

Il est rappelé que les arbres et les haies de votre propriété ne doivent pas dépasser sur la voie publique ou entraver la sécurité des piétons et des automobilistes. L'entretien et l'élagage de votre végétation doivent se faire à votre initiative et à votre charge.

INFO +
Services techniques
01 41 51 11 90

SORTIES DES ENCOMBRANTS

Ce qu'il faut savoir sur la sortie de vos encombrants...

La collecte des objets encombrants se tient le 1^{er} mercredi de chaque mois. Il est rappelé que ces objets ainsi que les containers de déchets doivent être déposés sur le trottoir, devant chez vous, le mardi seulement après 20h, soit la veille du jour des ramassages, mais aucunement plusieurs jours avant le passage des collecteurs. Il est aussi possible de déposer vos encombrants à la déchèterie.

NUISANCES SONORES

Agissons en pensant aussi aux autres. Faisons un peu moins de bruit...

Par souci du bien-être des Valjoiviennes et des Valjoviens, un appel au civisme et à la limitation des nuisances sonores, même en journée est fait afin de favoriser le vivre ensemble. Notamment, dans le contexte actuel de la multiplication du recours au télétravail. Il est dans l'intérêt de tous de prendre en considération son voisinage et de préserver les bonnes relations.

SOPHIE MASETTY NOUS PARLE DE FÉNELON

Directrice de l'établissement Fénelon depuis août 2020, Sophie MASETTY se présente et partage sa vision de l'ensemble scolaire et de sa communauté.



Sophie MASETTY

Arrivée en août 2020 au poste de Directrice coordinatrice et chef d'établissement des collèges et lycées Fénelon, Sophie MASETTY, heureuse Valjovienne depuis lors, apprécie le charme de la ville comme le site exceptionnel de son lieu d'exercice. Âgée de 40 ans, mère de deux enfants, mariée et professeur de lettres de formation initiale, elle indique en aparté avec un sourire que, de par son étymologie, Vaujours signifie « vallée de la joie ». Sophie MASETTY aime enseigner, aussi a-t-elle toujours conservé au moins une heure de cours par semaine depuis qu'elle occupe des postes de direction. Sophie MASETTY a été appelée par le directeur diocésain de Seine-Saint-Denis, Pierrick CHATELLIER, à prendre ses fonctions à Vaujours. Avant cela, elle a exercé les mêmes missions à l'établissement Henri MATISSE de Montreuil, un ensemble scolaire, pendant quatre ans. Auparavant encore, elle était chef

d'établissement d'un ensemble scolaire à Saint-Maur. Pour la nouvelle directrice, la grandeur du site Fénelon, de son château classé « monument historique » implanté dans un parc, ainsi que la taille du groupe scolaire regroupant plusieurs centaines d'employés et près de 2000 élèves, sont de véritables atouts. Elle précise que la force du groupe scolaire Fénelon est d'être résolument ouvert à tous, de rassembler pour former une grande communauté. La diversité fait partie intégrante du projet des établissements de l'enseignement catholique et se décline dans tous les domaines : mixité sociale, scolaire et diversité religieuse. Chacun à sa place, quels que soient ses origines et niveau : l'élève en très grande difficulté ou ayant des besoins spécifiques comme l'élève qui a besoin d'être stimulé et « nourri » intellectuellement. Les équipes pédagogiques sont en mesure de s'adapter à chaque profil et ont la volonté d'accompagner les élèves dans leur accomplissement, de leur apprendre à donner le meilleur d'eux-mêmes pour leur épanouissement. La devise de Fénelon est d'ailleurs « vivre, grandir, s'épanouir pour réussir » et non réussir pour s'épanouir comme on le raisonne souvent, même si cela peut être vrai également. L'établissement au cadre privilégié propose un enseignement de la maternelle au BTS (BTS communication). Il est possible d'y étudier en lycée général, technologique, de choisir la voie de l'apprentissage avec l'UFA (Unité de Formation en Apprentissage) des métiers du paysage et de la fleuristerie.

La campagne d'inscription pour l'année scolaire 2021-2022 est d'ailleurs en cours. Les préinscriptions sont à faire en ligne sur le site internet de Fénelon.

Un rendez-vous est ensuite systématiquement proposé aux familles. L'établissement communique de manière active via son site et les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et LinkedIn). Sophie MASETTY met en avant la maîtrise des nouvelles technologies aussi bien par l'équipe pédagogique qu'administrative et fait part d'une nouvelle rubrique sur les réseaux de Fénelon : chaque semaine un membre de la communauté éducative (parent, élève de tout âge, professeur, personnel administratif ou technique...) se présente en une vidéo de quelques minutes. Concernant l'enseignement à distance, cela n'a pas été une difficulté pour le groupe scolaire, l'équipe enseignante étant équipée et bien formée à l'utilisation des outils numériques. Il y a eu une grande réactivité lors du confinement. La prochaine étape est d'équiper les collégiens et lycéens d'ordinateurs. La modernité en ce lieu bicentenaire est tout à fait représentative de l'établissement qui se veut dans l'innovation tout en chérissant ses « vieilles pierres ». Le numérique y côtoie l'historique. Le château classé, ses annexes, parcs et jardins sont soigneusement entretenus; la rénovation des locaux de l'école primaire fait partie des prochains travaux prévus. Les lieux, comme l'institution, sont très chers à tous. Sophie MASETTY y est sensible. Les anciens élèves sont nombreux parmi les enseignants et les réinscriptions d'élèves année après année et de génération en génération attestent de cet attachement.

INFO +
www.fenelon.fr

À LA TOUSSAINT, LES CENTRES DE LOISIRS...

Les centres de loisirs n'ont pas désempé pendant les vacances scolaires : les enfants et les jeunes Valjoviennes et Valjoviens ont bénéficié d'activités pédagogiques organisées par leurs animateurs. Sortie culturelle et en plein air à France miniature (Élancourt) ; ateliers de pâtisserie et de peinture pour les maternelles... Ci-dessous quelques photos qui témoignent de l'implication et de l'enthousiasme des vacanciers, ainsi que de l'investissement des équipes d'animation.



DES ACTIVITÉS AUSSI POUR LES PLUS GRANDS

À la Toussaint, dans les centres de loisirs (ACM), les plus grands ont pu apprécier des ateliers de crêpes, de décorations d'Halloween et des tournois de ping-pong.



DISTRIBUTION DES GOÛTERS D'HALLOWEEN

À l'occasion de la fête d'Halloween dans les centres de loisirs, Monsieur le Maire, Dominique BAILLY, Madame Christelle MARTINEZ, 1^{ère} adjointe au Maire déléguée à la vie associative, à la jeunesse, aux jumelages, aux fêtes et cérémonies, et Monsieur Stéphane PAU, Maire adjoint délégué à l'urbanisme, aux travaux et à la voirie, ont rendu visite aux vacanciers. Les élus ont distribué des goûters qu'ils ont partagés avec les enfants et les jeunes, dans une ambiance de déguisement et de frayeur relative à l'occasion. Monsieur le Maire a profité de ce moment convivial pour remercier l'équipe d'animation pour son travail en direction des jeunes Valjoviennes et Valjoviens. Il a rappelé son attachement à l'épanouissement des enfants fréquentant les différentes structures pédagogiques et de loisirs de la ville.



DES CADEAUX POUR LES ÉCOLIERS

Les 10 et 11 décembre 2020, Madame FRANCHITTI, Maire Adjointe en charge de la vie scolaire et de la petite enfance, Madame MARTINEZ, Maire Adjointe en charge de la vie associative, de la jeunesse, du jumelage et des fêtes et cérémonie, et Monsieur PAU Stéphane, Maire Adjoint en charge de l'urbanisme, ont remis aux élèves des quatre écoles primaires de la ville, un cadeau de fin d'année d'année.



COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE LA VILLE

Le 6 septembre 2020, Monsieur le Maire, Dominique BAILLY, Monsieur le Député de la circonscription, Stéphane TESTE accompagnés des élus municipaux et des Valjoviennes et Valjoviens engagés ont commémoré la Libération de Vaujours.



COMMISSARIAT DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

À la suite de l'attaque du commissariat de Champigny-sur-Marne, Monsieur le Maire, Dominique BAILLY a manifesté son soutien aux forces de l'ordre en se rendant sur les lieux, pour un rassemblement des élus, initié par l'association des Maires d'Île-de-France (AMIF), le jeudi 15 octobre 2020.



16^{ÈME} RENCONTRE FEMMES DU MONDE

Le 24 novembre se tenait la 16^{ème} édition des « Rencontres femmes du monde » initiées par l'Observatoire départemental des violences envers les femmes. Dans ce cadre, Madame DI MINO, Maire-Adjointe déléguée à l'action sociale, à la santé et aux liens intergénérationnels et l'agent communal en charge de l'aide aux victimes ont participé à la visio-conférence sur le thème « Urgence protéger les femmes victimes de violences » de cette 16^{ème} « Rencontre femmes du monde ».



CONSTRUCTION DE L'ARTISTE OLIVIER GROSSETÊTE

L'événement artistique et collectif des 26 et 27 septembre a rencontré un franc succès. Le parc de la Poudrière a accueilli de nombreux visiteurs venus relever le défi d'élever une construction monumentale avec l'artiste plasticien Olivier Grossetête. La façade de la cartoucherie a été réinventée, le temps d'un week-end, grâce à la mobilisation des volontaires. L'énergie individuelle s'est faite collective pour un résultat grandiose !



TRAVAUX DE VOIRIE

Des travaux de réfection de la chaussée, avenue du Général de Gaulle, ont été effectués sur une partie de la voie la nuit du 10 au 11 septembre.



VILLE FLEURIE

La ville a reçu la visite d'évaluation du Jury régional du Label Ville Fleurie mercredi 9 septembre 2020. La commune de Vaujours, déjà labellisée Ville Fleurie, justifie son titre et demande l'obtention d'une 3^{ème} Fleur. Monsieur le Maire, Dominique BAILLY, Monsieur PAU, Maire Adjoint à l'urbanisme, Monsieur BARON, chef du service environnement et les agents communaux des Espaces Verts ont réservé le meilleur accueil aux membres du jury.



INAUGURATION DU NOUVEL ENSEMBLE DE LOGEMENTS

Mardi 22 septembre, Monsieur le Maire, Dominique BAILLY, les élus et les dirigeants et représentants du groupe Sequens, de la société AUP Architectes ont procédé à l'inauguration du programme de 83 logements et 2 commerces au 49/51 rue de Meaux, face à l'hôtel bar tabac Le Brazza.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a eu lieu à huis clos et en comité restreint du fait de la réglementation relative à la crise sanitaire. Monsieur le Maire, Dominique BAILLY accompagné de Monsieur Guy ISDANT, conseiller municipal délégué aux anciens combattants et commémorations et de deux représentants de l'Association des Anciens Combattants, a déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts et a rendu hommage aux combattants morts pour la France lors de la Grande Guerre.



HOMMAGE À SAMUEL PATY

Jeudi 29 octobre à 10h30 devant le collège Henri IV, Dominique BAILLY, Maire de Vaujours et Vice-Président de Grand Paris Grand Est, Ludovic TORO, Maire de Coubron et Vice-Président de Grand Paris Grand Est, et Sophie MASETY, Directrice de l'établissement scolaire Fénelon, ont pris la parole pour rendre hommage à Samuel PATY, pour manifester un plein soutien à la famille de l'enseignant et affirmer l'attachement aux valeurs de la République. Samuel PATY, professeur d'histoire géographique a été assassiné le 16 octobre 2020 pour avoir enseigné la liberté d'expression.



ILLUMINATIONS

En période de fête, la ville de Vaujours révèle de belles décorations et des illuminations dès que la nuit tombe.



Expression des élus de la majorité

La détresse sanitaire que nous subissons est associée à une crise économique sans précédent, notamment pour les petites et moyennes entreprises. La fermeture des commerces et des restaurants fait perdre aux commerçants des recettes vitales. Chaque jour qui passait pour les uns et qui frappe aujourd'hui pour les autres, les rapproche de la faillite.

Comme élus municipaux, nous avons l'impérieuse obligation d'agir, en apportant un soutien franc et massif à ceux qui quotidiennement font vivre nos centres villes et sans lesquels nos communes seraient des « villes dortoirs ». C'est dans cet esprit et avec les autres élus des communes de l'Etablissement Public Territorial (Grand-Paris-Grand-Est) que nous avons introduit un recours devant le Conseil d'Etat pour faire annuler le décret instaurant la fermeture des commerces dits « non essentiels ». Nous avons aussi publié un communiqué de presse dénonçant le maintien des restaurants fermés après la première phase du déconfinement, le 28 novembre dernier.

L'impact de cette décision de fermeture administrative a également retenti dans notre ville dotée de commerces et de restaurants. Afin de leur venir en soutien, les membres du groupe majoritaire municipal se sont déplacés sur le terrain, à la rencontre des commerçants de Vaujourn pour les écouter et vérifier qu'ils ont accès aux informations relatives aux aides de l'Etat et au plan de relance.

L'action politique ne peut se limiter uniquement aux paroles, comme les membres de l'opposition le laisse transparaître. Elle doit également se traduire par des actes. C'est en tout cas l'in-

time conviction de notre équipe. Nous l'avons toujours démontré par nos démarches et procédés auprès des acteurs locaux (habitants, commerçants, entreprises, associations).

Toute l'équipe de « VAUJOURS CAP 2020 » vous présente ses vœux les meilleurs ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches.

Passez de merveilleuses fêtes de fin d'année, prenez soin de vous et de vos proches.

Vaujourn Cap 2020

Expression des élus de la minorité

Une nouvelle génération d'élus-e-s à vos côtés Chères Valjoviennes, chers Valjoviens, « La vitalité d'une commune dépend de la force de son débat démocratique ». C'est dans ce cadre que nous avons décidé, Générations Vaujourn, groupe d'opposition à la majorité actuelle, de représenter l'ensemble de la population valjovienne, des plus jeunes aux plus anciens, sans distinction aucune. Nous veillerons à mener une opposition dans la bienveillance et la transparence, en adoptant une posture qui sera tournée vers les Valjoviens, et surtout en prenant soin de mettre à votre disposition, une synthèse après chaque conseil municipal pour vous faire part des délibérations. Nous serons votre relais auprès de la Mairie sur les différents sujets qui touchent votre quotidien afin de garantir le processus de démocratie participative, car c'est avant tout votre avis qui compte pour le bien-être et la quiétude de notre ville. A ce titre, nous veillerons à mettre en avant vos idées et nous défendrons l'ensemble de vos droits en étant force de réflexions et de propositions pour que le débat soit continu. Dès que le contexte sanitaire nous le permettra, nous viendrons à votre rencontre afin que nous puissions échanger librement et sans jugement. En attendant, nous vous invitons à suivre notre actualité à travers notre blog: generationsvaujourn.com. Un nouvel espace qui sera dédié à l'information libre et indépendante. Mais aussi sur notre page Facebook «Générations Vaujourn». Soyez-en convaincu-e-s, une nouvelle ère commence et elle se construira à vos côtés. Prenez soin de vous et de vos proches. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

CONSEILS MUNICIPAUX

Qu'est-ce qu'un conseil municipal ?

C'est une assemblée qui réunit les conseillers municipaux, élus par la population lors des élections municipales. Il est chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Pour connaître la date du prochain conseil municipal, contactez la mairie en appelant le 01 48 61 96 75.

Les séances du conseil municipal sont ouvertes à tous, sauf durant la période de la crise sanitaire où elles se tiennent à huis clos. Elles ont lieu dans la grande salle de la Maison du Temps Libre.

Retrouvez les comptes rendus des derniers conseils municipaux sur le site de la ville vaujours.fr





- ⚡ **ÉCLAIRAGE PUBLIC**
Entretien et travaux neufs
- ⚡ **ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**
Entretien et travaux neufs
- ⚡ **TERTIAIRE ET INDUSTRIEL**
- ⚡ **ALARME ET VIDÉO-SURVEILLANCE**



Qualification
ME4-TN4 HT-RT MGT.4 LCPT.4



54-56 rue Léo Lagrange - 93130 Noisy-le-Sec
Tél. : 01 48 40 87 36 - Fax : 01 48 40 59 21

Vous souhaitez vendre, acheter ou louer
Faites confiance à votre agence Laforêt



Estimation Offerte



6 avenue du Général de Gaulle - 93410 Vaujours
Tél. : 01 41 51 10 20

vaujours@laforet.com

www.laforet.com/agence-immobiliers/vaujours

COVID-19 Nous vous accueillons dans le respect de l'ensemble des mesures de protections sanitaires.



Rendez-vous en agence pour profiter
des services exclusifs laforêt

Clarté
Convivialité
Efficacité



Laforêt immobilier
Vaujours - Tremblay-en-France

laforet.com



OGIC

une
nouvelle
nature
de ville

LES VERGERS FÉNELON

TRAVAUX EN COURS

Appartements du studio au 4 pièces
avec espaces communs végétalisés

OGIC.FR

01 87 64 40 00



Illustration non contractuelle

La date de livraison prévisionnelle de la résidence « Les Vergers Fénelon » à VAUJOURS (93) est prévue au 2ème trimestre 2022. Il est précisé que les dates d'avancement des travaux ou de livraison sont approximatives et peuvent être retardées en raison de la survenance d'un cas de force majeure ou plus généralement d'une cause légitime de suspension du délai de livraison. **OGIC ÎLE DE FRANCE EST**, SASU au capital de 30 000 euros, RCS Nanterre n° 817 443 716, titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerces » sans engagement de recevoir des fonds, délivrée le 22 février 2018 par la CCI Paris IDF sous le n° 9201 2018 000 024 822. **OGIC SERVICES**, SAS au capital de 38 112,25€, RCS de Nanterre n° 432 456 762, titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerces » sans engagement de recevoir des fonds délivrée le 22 février 2018 par la CCI Paris IDF sous le n° 92012018000024808. Représentée par son président, la société **OGIC**, SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 3.702.600 Euros, RCS Nanterre n° 382 621 134. Sièges sociaux : 58/60 avenue Edouard Vaillant, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT. Architecte : Michel Mastrandrea. Illustrateur : Virtual Building. Illustration et document non contractuels. **AGENCE JFKA** - 11/2020

INFOS PRATIQUES

Mairie

20, rue Alexandre Boucher
93410 Vaujours
Tél.: 01 48 61 96 75
contact@ville-vaujours.fr
Ouvert du lundi au vendredi de
8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00
Fermée les samedis

Permanences juridiques

Sur rendez-vous auprès de l'accueil de
la mairie. Tél.: 01 48 61 96 75

CCAS

Mairie annexe
24, rue Alexandre Boucher
Tél.: 01 48 61 77 48/77 45
Ouvert les lundis, mercredis et
vendredis de 8h30 à 11h30
et de 13h30 à 17h00

Service scolaire

Mairie annexe
24, rue Alexandre Boucher
Tél.: 01 48 61 77 49/77 53
Ouvert les lundis de 13h30 à 17h00,
les mercredis et vendredis de 8h30 à
11h30 et de 13h30 à 17h.

Police intercommunale

51 bis, bd Jacques Amyot
Tél.: 01 48 61 00 43

Services techniques

101, rue de Meaux
Tél.: 01 41 51 11 90

Service culturel

Maison du Temps Libre
78, rue de Meaux
Tél.: 01 49 63 35 39

Conservatoire de musique et de danse

67, rue de Coubron
Tél.: 01 48 61 09 95
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30
à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Éco-point

Route de Courtry
(près de l'usine Placoplatre)
Ouvert le lundi de 14h à 17h, le mar-
di, mercredi et vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h
et de 13h à 17h ainsi que le dimanche
de 9h à 13h. Fermé les jeudis et les
jours fériés. Se présenter muni d'un
justificatif de domicile récent, d'une
pièce d'identité et de la carte grise du
véhicule.

Bibliothèque

Maison du Temps Libre
78, rue de Meaux
Tél.: 01 49 63 39 13
Ouverte les mardis et vendredis de
13h45 à 18h00 ainsi que les mercredis
de 9h45 à 11h45 et de 13h45 à 18h30
et les samedis de 9h45 à 11h45 et de
13h45 à 18h.

Pharmacies de garde

6 décembre (Pharmacie principale à
Villepinte) **13 décembre** (Pharmacie
Gare du Vert-Galant à Villepinte) **20 dé-
cembre** (Pharmacie La Jouvence à Li-
vry-Gargan) **27 décembre** (Pharmacie
Fontaine Mallet à Villepinte) **3 janvier**
(Pharmacie des Petits Ponts à Villepinte)
10 janvier (Pharmacie du Parc à Ville-
pinte) **17 janvier** (Pharmacie principale
à Villepinte) **24 janvier** (Pharmacie Gare
du Vert-Galant à Villepinte) **31 janvier**
(Pharmacie Rougemont à Sevran) **7 fé-
vrier** (Pharmacie de Noailles à Poissy) **14
février** (Pharmacie Saint-Mathieu à Pois-
sy) **21 février** (Pharmacie des Mariniers à
Conflans-Sainte-Honorine) Plus d'infos
sur <https://monpharmacien-idf.fr>

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à :

Kayden SOYER WILTORD, Ibra-
him KONE, Alaïa ANGAMA, Bilel
KERZAZI, Zayn GOMES GARCIA,
Elyo LOSAT CERSON, Nour BE-
LAKHDAR, Lyvio DE STERCKE,
Coumba NIAKATÉ, Ava JOFFRE,
Sarah BENSAAADA, Abdoulaye BA-
THILY, Gabriel BRÂNZAN, Mélina
AMMOUR, Mouhammadoul-Mousta-
pha FAYE, Ilyas SENECAL, Soufiane
ZELLOUFI LAAOUAJ, Corentin PE-
REIRA, Tiya HILAIRE, Elyan AH-
MIM, Demetrio JEYARAJAH, Gabriel
BERNABÉ, Liyah MEHADJI, Abbas
JUMMA FARRUGGIA Lilia TRIF,
Razan BOUFLELLAH, Nouh CAMA-
RA, Ilyès SEBBAR, Zoé NGUYEN,
Wesley BONNEMAIN GIBON, Ilyas
SOUAGUI, Inaya DIAWARA, Djenna
SEDJAI

Ils se sont mariés :

Gaëlle GUERIN et Vincent LAPA-
QUELLERIE, Nadia BOUGHANEM
et Timothé GESLAIN, Isabel CAS-
TRO et Christophe DUMAZATEAU,
Sinem KOCAN et Anil EREN, Nawal
BRIOUEL et Youssef FENNANE,
Yamina OURYEMCHI et David
GONÇALVES

Ils nous ont quittés :

Hélène STRYGANEK veuve KA-
RNAFEL, Suzanne KONIECZNY,
Delmina MARTINS épouse RODRI-
GUES, Jean-Pierre GONESSE, De-
nise BERNARD veuve MAUME, An-
toine ARNT, Egon FETTIG, Pierre
HOURLDRY, Janine VUIDEPOT
veuve CRISTIN, Jacques MAUGER,
Jacques DESPLANCHES, Georges
OGER, Hélène GRANGE épouse
GODET, Jean VASSEUR

Si une naissance, un mariage ou un
décès concernant un(e) Valjovien (ne)
n'apparaît pas dans cette rubrique, vous
pouvez contacter le service commu-
nication au 01 48 61 96 75. Toutefois,
notez que pour les naissances et les dé-
cès, la transcription (l'envoi des infor-
mations à la mairie de Vaujours) peut
prendre plusieurs semaines.

L'AGENDA DE DÉCEMBRE 2020, JANVIER ET FÉVRIER 2021

DATES & HORAIRES	ACTIONS	LIEUX	PAGES
Jusqu'au 20 décembre	Téléthon (dons en ligne)	www.vaujours.fr	5
11 janvier au 15 mars	Inscriptions scolaires des enfants nés en 2018	Service scolaire	10
Jusqu'au 15 janvier	Appel à candidature du Conseil des Sages	CCAS	13

LA VILLE DE VAUJOURS SE MOBILISE POUR LE TÉLÉTHON

FAITES VOS DONS DIRECTEMENT SUR
[HTTPS://SOUTENIR.AFM-TELETHON.FR/VAUJOURSTELETHON.2020](https://soutenir.afm-telethon.fr/vaujourstelethon.2020)

Jusqu'au
20 décembre

Ville de
Vaujours

AFMTELETHON
PROVOQUER POUR GUÉRIR
RENSEIGNEMENTS
01 48 61 96 75

Toute l'actualité de la ville

sur le site Internet:

www.vaujours.fr



sur Facebook:

www.facebook.com/vaujours.fr

+ photos sur Instagram :

[@villedevaujours](https://www.instagram.com/villedevaujours)